

Le marché des SCPI est au beau fixe



© 2022 Les Echos Publishing

L'ASPIM et l'IEIF viennent de publier leurs statistiques portant sur le marché des SCPI de rendement au 1^{er} trimestre 2022. Selon ces statistiques, les SCPI ont collecté 2,6 milliards d'euros, volume en hausse de 18 % par rapport au dernier trimestre 2021.

À noter que ce sont les SCPI de bureaux qui ont porté la collecte (47 % de la collecte nette), devançant les SCPI à stratégie diversifiée (23 %), suivi des SCPI « santé et éducation » (18 %). Arrive en queue de peloton, les SCPI à prépondérance « logistique et locaux d'activité » (5 %) et les SCPI « commerces » et « résidentiels » (respectivement 4 % et 3 %).

Précision : les SCPI permettent à des particuliers d'investir dans l'immobilier sans détenir directement un appartement, un local commercial, une maison. L'investissement porte sur l'acquisition de parts de capital de ces sociétés qui détiennent elles-mêmes un patrimoine immobilier et redistribuent aux différents investisseurs les loyers qu'elles perçoivent.

Soulignons que la capitalisation des SCPI (hors fiscales) s'élève à 81,4 milliards d'euros au 31 mars 2022, en hausse de 4 % sur un trimestre. Autre information, les sociétés civiles supports d'unités de compte immobilières ont enregistré pour

973 millions d'euros de souscriptions nettes au 1^{er} trimestre 2022, volume en hausse de 20 % par rapport au dernier trimestre 2021 et 14 % par rapport au 1^{er} trimestre 2021. Au 31 mars 2022, l'actif net des sociétés civiles unités de compte immobilières s'établit à 19,9 milliards d'euros, en augmentation de 6 % sur un trimestre.

© 2022 Les Echos Publishing